

Smur et infirmiers en psychiatrie des urgences de l'hôpital Pourtalès interviennent en tandem pour prendre en charge des patients présentant des troubles somatiques et psychiques. Une démarche inédite qui va faire l'objet d'un projet de recherche scientifique. Les protagonistes s'en expliquent dans cette page réalisée en partenariat avec l'Hôpital neuchâtelois.

Infirmiers en psychiatrie et Smur, un tandem inédit

NEUCHÂTEL Des universitaires vaudois ont entrepris un projet de recherche autour de la collaboration novatrice entre les urgences somatiques et psychiatriques (CUP) de l'hôpital Pourtalès.

PAR BRIGITTE REBETEZ

C'est une prestation avant-gardiste, mais largement méconnue: depuis bientôt trois ans, Service mobile d'urgence et de réanimation (Smur) et infirmiers en psychiatrie interviennent en tandem pour des personnes présentant des signes somato-psychiatriques. La démarche est née d'une étroite collaboration entre le Département des urgences de l'Hôpital neuchâtelois (HNE) et le Centre d'urgences psychiatriques (CUP) qui partagent les mêmes locaux sur le site de Pourtalès, à Neuchâtel, depuis 2012.

«L'idée a germé en prenant le café avec mon homologue des urgences», se remémore le Dr Stéphane Saillant, médecin-chef du Département de psychiatrie générale et liaison du Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP). «Elle est arrivée dans la discussion parce que nous avons été interpellés par une remarque récurrente des infirmiers du Smur. Après certaines interventions compliquées, ils lançaient aux infirmiers en psychiatrie du CUP: c'est dommage que vous n'ayez pas été là!»

Les deux équipes se sont mises autour d'une table pour élaborer un projet visant à améliorer la prise en charge pré-hospitalière pour les patients et les urgentistes. «Nous avons pris en compte les compétences de chacune des professions et nous les avons mises ensemble», relate Annick Wohlhauser, infirmière cheffe de la filière urgence-crise-liaison du CNP. Tout était à créer dans la mesure où rien de tel n'existe ailleurs en Suisse. Fabien Piaget, infirmier urgentiste et coordinateur du Smur, se souvient encore de la première réunion: «On a démarré le travail en ressortant les cas qui



La collaboration des infirmiers en psychiatrie avec le Smur présente des avantages pour les patients mais aussi pour les soignants, qui peuvent être mis en difficulté par des patients psychiquement instables. GUILLAUME PERRET

nous avaient posé problème. A partir de là, nous avons défini les critères d'intervention puis nous les avons affinés. La motivation était grande, car on avait très envie d'aller de l'avant! Nous avons eu la chance de pouvoir donner notre avis, d'avoir été entendus et soutenus par nos hiérarchies respectives». Au terme des travaux, le CNP et HNE ont conclu une convention de collaboration.

Le Smur au Québec

Le procédé a attiré l'attention de Krzysztof Skuza, professeur à la Haute Ecole de santé Vaud et chargé de cours à l'Université

de Lausanne, coauteur d'une publication scientifique sur la police et la prise en charge de personnes atteintes de désordres psychiques (lire encadré). «C'est un projet novateur, intéressant et très peu étudié», souligne le chercheur qui a proposé d'y apporter une contribution scientifique. La collaboration porte sur un travail de recherche appliquée, qui aboutira à un appui méthodologique. Elle a été présentée la semaine dernière au congrès international organisé par l'université du Québec à Chicoutimi. Emmenés par le professeur Skuza, Fabien Piaget et Annick Wohlhauser ont expli-

qué à la tribune comment infirmiers du CUP et équipes médico-soignantes du Smur officient ensemble sur le terrain à Neuchâtel.

Sept critères déterminants

Comment ça marche? Les infirmiers en psychiatrie sont engagés par la centrale d'urgence de la FUS (144 ou 0848 134 134) entre 8h et 19h, 7 jours sur 7. «C'est un point qu'on cherche à améliorer avec la FUS, car il y aurait davantage de situations où nous pourrions intervenir», témoigne Annick Wohlhauser. «De ce fait, il arrive régulièrement que des ambulanciers arrivés sur les lieux de la prise en charge nous

alertent pour nous demander de venir avec le Smur.»

Urgentistes et psychiatres ont retenu sept critères d'intervention: décompensation psychotique, agitation, accident de la voie publique, tentative de suicide avec état de conscience, volonté de suicide, constat de décès (pour apporter un soutien aux proches en état de choc) et le refus d'une personne nécessitant des soins de se faire traiter — le cas de figure le plus fréquent. Durant les trois premiers mois de 2018, les infirmiers en psychiatrie ont effectué six sorties avec le SMUR. Ces prestations ne génèrent pas de surcoût

dans la mesure où elles sont assurées par l'un des trois ingénieurs en service au CUP.

Gain de temps, meilleur dépistage, traitement d'urgence, supervision par le CUP pour certaines interventions difficiles... La collaboration somato-psychiatrique présente plusieurs avantages pour les patients mais aussi pour les professionnels soignants du Smur, qui peuvent être mis en difficulté par des patients psychiquement instables.

«Lorsque des personnes connues des instances psychiatriques font une décompensation à leur domicile, l'intervention de nos infirmiers permet de leur éviter de passer par l'hôpital somatique», illustre Annick Wohlhauser. «Si on leur donne une médication, la surveillance est effectuée dans l'ambulance pendant le trajet jusqu'à l'hôpital psychiatrique.» Quant aux autres patients conduits à Pourtalès, ils bénéficient d'une continuité des soins: aux urgences, ils sont suivis par le même infirmier en psychiatrie qui les avait pris en charge avec le Smur.

Apporter une plus-value

«Avec ce projet, nous avons voulu apporter une plus-value pour la population et le personnel soignant des urgences. Il a pu se faire parce qu'entre les deux équipes soignantes on a appris à se connaître et qu'on se respecte», analyse le Dr Stéphane Saillant. «On est là au cœur de la pluridisciplinarité: de part et d'autre, on doit rester souple, car les frontières entre le somatique et le psychique sont malléables... On a besoin des uns et des autres. A cet égard, nous sommes très intéressés par le travail de recherche qui vient d'être entrepris.»

«Nous voulons que le fruit de ce travail profite à la communauté scientifique»

Krzysztof Skuza a publié «Police et crise psychique. L'interprétation professionnelle comme enjeu de la prise en charge policière des patients psychiatriques» avec le sociologue Michaël Meyer. Ce travail de recherche analyse le rôle des policiers amenés à intervenir auprès de personnes en proie à des troubles psychiques. Professeur à la Haute Ecole de santé Vaud (HESAV) et chargé de cours à l'université de Lausanne, il a entrepris une collaboration scientifique avec le Service mobile d'urgence et de réanimation (Smur) et le Centre d'urgences psychiatriques (CUP) à l'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel. Interview.

Comment va se dérouler la collaboration?

A ce stade, nous menons des repérages. Il s'agit d'établir un protocole de recherche avec le SMUR et le CUP. Nous aimerions aussi élargir nos observations à la Police neuchâteloise qui doit intervenir dans certains cas. Comme l'a montré un travail précédent en Suisse romande, la police est souvent un partenaire important pour la prise en charge psychiatrique. Chaque professionnel apporte ses questionnements: notre rôle de chercheur

est aussi de les aider à dialoguer. Concrètement, nous commencerons par étudier les rapports sur les interventions et les personnes prises en charge. Ce projet associera à nouveau le sociologue Michaël Meyer, chargé de cours à l'EPFL et spécialiste de l'étude des groupes professionnels, et Gilles Bangerter, infirmier en psychiatrie et maître d'enseignement à la HESAV. Dans un an environ, on passera à la phase deux. On essayera de savoir comment d'anciens patients ont vécu leur prise en charge: ce qui nous intéresse, c'est de déterminer si l'épisode s'est avéré moins traumatisant pour eux grâce à l'intervention d'un infirmier en psychiatrie.

Des corps de police pourraient être impliqués dans cette recherche...

Nous souhaitons en effet étudier plusieurs contextes en Suisse romande où les agents de police sont amenés à prendre en charge des personnes en crise psychique. Contrairement à Neuchâtel, ils ne bénéficient pas de l'aide d'infirmiers en psychiatrie rapidement sur place grâce à leur collaboration avec le SMUR.

Ces autres cas constitueront le groupe de contrôle de notre recherche tandis que le SMUR et le CUP formeront le groupe expérimental. Cela nous permettra de mesurer la valeur ajoutée de la démarche neuchâteloise. Nous voulons aussi comprendre, lorsqu'il y a intervention simultanée de plusieurs professionnels (policier, infirmier en psychiatrie, médecin-urgentiste, ambulancier, etc.) comment se combinent les rôles respectifs et si ces derniers se mélangent. L'objectif est de porter un regard méthodique sur leurs actions et trouver des solutions.

Et ensuite?

Les résultats seront partagés dans des publications scientifiques. Nous voulons en particulier que le fruit de ce travail et les enseignements tirés de l'expérience neuchâteloise profitent à la communauté scientifique internationale, car nous avons identifié une lacune dans l'étude de la prise en charge pré-hospitalière. Peu de travaux y ont été consacrés. Nous songeons aussi à éditer un second livre pour prolonger les réflexions de l'ouvrage «Police et psychiatrie» publié en 2016.